AUTEUIL-LE-ROI

BULLETIN MUNICIPAL

N°100

N° 100

Janvier 2008

Station Service 24h/24
Bouteille de Gaz
Parking 70 Places
Photomaton
Photocopie
Fax

G20 SUPERMARCHÉ

CARTE FIDÉLITÉ G20 SUPERMARCHÉ

Carte de fidélité gratuite

CARTE FIDÉLITÉ G20 SUPERMARCHÉ

Livraison à domicile
Gratuit à partir de 80 €

Service-Accueil-Fraicheur

4 route de Versailles - 78770 Thoiry
Tél. : 01 34 87 42 87 - Fax : 01 34 87 41 97
www.g20.thoiry@wanadoo.fr
Lundi 15h30-19h30 - du mardi au vendredi 9h00-12h30 15h30-19h30
Samedi 9h00-19h30 - Dimanche 9h30-12h30

GARAGE LANGLOIS
S.A.R.L.
AGENT RENAULT

Vente véhicules Neufs et Occasions

DEPANNAGE
MÉCANIQUE - TOLERIE - PEINTURE
LOCATION DE VÉHICULES DE TOURISME ET D'UTILITAIRES
17, rue de la Petite Mare - Saulx Marchais
Tél.01 34 87 46 61 - Fax. 01 34 87 50 42

Le Relais d'Auteuil
Restaurant - Tabac - Hôtel - Epicerie - Traiteur

Ouvert tous les jours de 7h à 20h et tous les vendredis soir
Dernier vendredi du mois : Soirée à thème

Menu tous les midis à partir de 12 €
(1/4 de vin compris)
Menu carte

Epicerie, du pain tous les jours!
Pensez à réserver vos croissants et pains au chocolat pour le samedi.

34, Grande Rue - 78770 Auteuil-le-Roi - Tél. 01 30 88 50 72

AGF
Toutes Assurances
Toutes Profession

Votre Agent AGF

Alain Petit
1 Place de l'Ecu
78770 Thoiry
Tél. : 01 34 87 42 52
Fax : 01 34 87 54 79
alain.petit@agents.agf.fr

Gourmet Prestige

Traiteur

Plateaux Repas - Cocktails
Réceptions - Mariages
Organisation complète de vos évènements

Devis et Documentation gratuits sur demande

17, chemin aux Bœufs
78770 AUTEUIL
Tél. 01 34 87 40 72
Fax 01 34 87 58 91

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Entreprise agréée Qualifelec

S.A.R.L. BELLEC

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
ALARMES - PORTAIL AUTOMATIQUE
ÉCLAIRAGE PUBLIC

2 bis, Rue du Rouet
78650 SAULX-MARCHAIS
Tél. 01 34 87 45 27
Fax 01 34 87 49 17

Edito

Sommaire

La Lettre du Maire 1
Compte Rendu de réunion ..... 2 à 3
La vie dans notre village 4
La vie à l'Ecole 5
Informations générales ..... 6 à 9
Action sociale ..... 10 à 11
La vie des Associations ..... 12 à 16
Le carnet 16

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL
AUTEUIL-LE-ROI - N° 100 - Janvier 2008

Rédaction - Diffusion :
MAIRIE D'AUTEUIL-LE-ROI

Direction de la Publicité :
MONSIEUR J.M. FORTIER

Impression :
NPC IMPRIMERIE
Tél. 01 30 41 95 63
Fax 01 30 41 51 05

Dépôt légal :
1er TRIMESTRE 2008

La lettre du maire

Le bulletin municipal pour son 100ème numéro est un événement dans notre village.

La commission communication a souhaité fêter cette parution en vous faisant un petit clin d'œil en reproduisant le premier numéro. Mais, la proximité d'une échéance électorale ne nous a pas permis de développer sur ce théme.

Je rappellerai, toutefois, que ce mode de communication reste une nécessité et un lien toujours renouvelé entre tous les habitants de notre village.

Vous trouverez donc dans ce 100ème numéro les activités vécues ou à venir comme vous avez coutume de les voir.

Dans cette période de fêtes, qu'il me soit possible de remercier la municipalité d'Aulnay-sur-Mauldre et en particulier son Maire, Mr Gérard Loisnel, pour le don des équipements qui ont permis l'illumination des rues du village.

Je vous souhaite pour cette année 2008 tous les vœux de bonheur et de réussite auprès de chacun d'entre vous et de vos familles.

Bonne Année 2008.

Renseignements

Horaires d'ouverture de la Mairie :
Mardi de 14h à 19h - Jeudi de 14h à 17h
Vendredi de 14h à 17h
Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous les mardi et vendredi de 14h à 19h
Téléphone de la Mairie : 01.34.87.43.15

Télécopie de la Mairie : 01.34.87.58.08
Téléphone de l'Ecole : 01.30.88.52.19
Site internet : mairie-auteuil-le-roi.fr
Adresse mail :
mairie.auteuil-le-roi@wanadoo.fr

S.I.E.E.D. – retrait de la commune de Villiers Saint Frédéric

M. le Maire expose au Conseil municipal la demande de la commune de Villiers Saint-Frédéric concernant son retrait du SIEED à compter du 1er janvier 2008, sachant qu'elle a rejoint la communauté de communes « Cœur d'Yvelines ».Il souligne que la commune remboursera au syndicat le rachat des conteneurs et la part des investissements.

Par conséquent, le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

Contrat rural périscolaire

M. le maire informe le Conseil municipal que la commission d'appel d'offres s'est réunie le 09/10/2007 pour l'ouverture des plis et le 24/10/2007 pour le choix des candidats. Cette procédure a donné le résultat suivant :

• lot 1 - France Travaux	pour	78 575,80 €	ht	lot 6 – Gercer	pour	45 440,00 €	ht
• lot 2 - Gecer	pour	102 353,00 €	ht	lot 7 - Gecer	pour	17 791,00 €	ht
• lot 3 - Gecer	pour	12 524,00 €	ht	lot 8 - Gecer	pour	15 362,00 €	ht
• lot 4 - Meniger	pour	5 610,00 €	ht	lot 9 - Socape	pour	13 900,00 €	ht
• lot 5 - Codiferme	pour	34 697,00 €	ht				

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

Approbation du plan d'alignement

M. le Maire donne lecture au Conseil municipal du rapport du commissaire enquêteur sur l'enquête publique du Plan d'alignement. Cette enquête est conclue par un avis favorable de M. le commissaire enquêteur. Le Conseil municipal approuve cette décision à l'unanimité.

S.I.A.A.A. approbation du transfert

M. le Maire informe le Conseil municipal de la demande du SIAAA de dissoudre le syndicat et de transférer les compétences du SIAAA au SMARQY afin de mutualiser les prestations et la qualité du service.
Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

S.M.A.R.Q.Y. changement de statuts

Suite à la demande de transfert des compétences du SIAAA au SMARQY, M. le Maire informe le Conseil municipal que de nouveaux statuts doivent être adoptés. Ce syndicat ne sera plus mixte et sera intitulé S.I.A.B. (Syndicat Intercommunal Assainissement du Breuil).
M. le Maire donne lecture des nouveaux statuts.
Le Conseil municipal à l'unanimité accepte le transfert des compétences et les nouveaux statuts.

D.D.E.A.

M. le Maire informe le Conseil municipal que suite à la réforme d'urbanisme mise en place le 1er octobre 2007, certains travaux ne sont plus soumis à une déclaration de travaux dite « déclaration préalable », à savoir l'édification de clôtures ainsi que les travaux de démolitions.
Afin de pouvoir continuer un contrôle, de conserver une harmonisation et une qualité urbaine de la commune, M. le Maire propose que ces dispositions restent applicables et demande que la D.D.E.A. continue à instruire ces travaux.
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

S.A.F.E.R. - convention -

M. le Maire rappelle au Conseil municipal les conventions qui avaient été signées en 1995 et 2002 avec la SAFER pour empêcher le mitage parcellaire et la spéculation foncière sur le territoire communal.
Il précise qu'à ce jour une nouvelle convention a été actualisée afin de prendre en considération la nouvelle étendue du domaine d'intervention de la SAFER mais aussi, la réévaluation de leurs barèmes qui sont inchangés depuis 2004.
M. le Maire propose de renouveler cette convention, le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

Compte Rendu de réunion

Emplacement taxi

M. le Maire rappelle au Conseil municipal l'acceptation en séance du 29 mars 2007 de créer une place de taxi sur la commune, suite à 2 demandes.
Ainsi une demande a été faite auprès de la préfecture.La commission en charge d'examiner ce dossier a émis un avis favorable.
M. le Maire demande auprès du Conseil municipal de confirmer la création d'une place de taxi.
Le Conseil municipal vote 11 voix pour et 1 contre.

Entretien des locaux communaux.

M. le Maire rappelle la décision du Conseil municipal en séance du 27 octobre 2007 de lancer un appel d'offres pour l'entretien des locaux communaux.
Suite à cette demande deux entreprises ont répondu :
• HSA pour un montant de 2 597,49 € mensuel,
• Surface Leroux pour un montant de 2 375,56 € mensuel.
Après étude des devis le Conseil municipal à l'unanimité retient l'entreprise Leroux.

SONORISATION - salle du conseil –

M. le Maire rappelle la demande du Conseil municipal sur l'étude de différentes entreprises pour la mise en place de sonorisation.
M. CAPELLE, expose les différentes propositions de sonorisations à savoir :

• TELSA	8 846,00 € HT
• MH Diffusion	3 141,46 € HT
• EVIDEMMENT	4 867,00 € HT

Après le descriptif des appareils, Le Conseil municipal vote à la majorité pour la solution MH Diffusion.

LA NORMANDE – restauration scolaire –

M. le Maire rappelle la demande de la Normande de réévaluer les frais du personnel ce qui engendrerait un coût de 20%. Suite au refus du Conseil municipal, la société a revu son tarif et nous propose une facturation journalière ou mensuelle. Le Conseil municipal vote à la majorité pour la formule Journalière.

Débat d'orientation budgetaire

M. le Maire propose comme chaque année le projet d'orientation budgétaire pour l'année 2008.

1 - Travaux entretien école,
2 - Contrat rural 2005 – périscolaire,
3 - Contentieux PLU,
4 - DGE – Travaux de voirie,
5 - Contrat triennal – enfouissement des réseaux,
6 - Matériel cantine + bibliothèque,
7 - Matériel de traitement et équipement de protection,
8 - Etude et réalisation d'un puits d'adduction d'eau (terrain de sport)

Tableau numérique interactif

M. le Maire rappelle l'accord du Conseil municipal d'acquérir un tableau numérique interactif pour l'école. Suite à cette acceptation, il a été soulevé le problème de la compatibilité des ordinateurs.
Après étude, M. le Maire informe qu'il est nécessaire d'acheter un ordinateur, cet achat s'élève à 390,00 € HT.
L'ensemble de cet équipement s'élève à 5 300,00 € HT.
Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

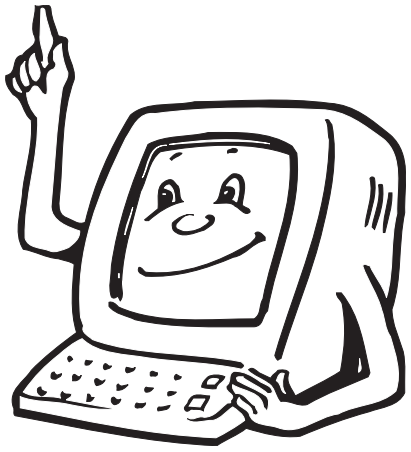

Imprimante

M. le Maire précise également que l'imprimante laser de la mairie n'est plus en mesure de fonctionner et propose de la remplacer, le devis s'élève à 337,00 € HT.
Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

SDRIF

M. le Maire informe le Conseil municipal de l'enquête d'utilité publique sur la révision du Schéma directeur de la région Ile-de-France (S.D.R.I.F.) et précise que ce dossier est à la disposition des élus et des personnes intéressées.

Remise des Médailles d'Honneur du Travail

Le dimanche 11 Novembre à 11 heures, M. le Maire et les membres du Conseil municipal ont organisé une cérémonie pour la remise des diplômes d'honneur du travail. Ont été conviés :

- Madame Carole HAMON
- Madame Catherine POIRIER
- Madame Pascale KOSNANSKY
- Madame Irène VANDERVOORT
- Monsieur Fabrice PEZZERA

M. le Maire leur a remis à chacun leur diplôme.

Commémoration de l'armistice du 11 novembre

Cette commémoration a été, comme chaque année, un moment de recueillement en présence d'un très grand nombre de participants « Place René Cassin ». Une délégation de l'Union des Anciens Combattants a rehaussé cette cérémonie. La présence des enfants de l'école, qui ont chanté l'hymne national, a été fortement appréciée par l'assemblée.

Nous remercions
tous les participants
et surtout les enfants
de leur présence.

Recensement de la population

Le recensement effectué au mois de janvier 2007 a permis d'établir le nouveau nombre d'habitants de notre village. L'INSEE n'ayant transmis qu'un document provisoire, le nombre total d'habitants serait d'environ

910

Travaux réalisés

La toiture de l'atelier communal au 5 rue du l'Eglise, en reprenant toute la partie arrière du bâtiment. Cette reprise permettra maintenant de bien organiser l'ensemble de cet atelier.

Le portail 25 Grande Rue : Un nouveau portail a été installé à l'entrée de la Mairie. La ferronnerie est l'œuvre des « Forges de Flexanville » et la maçonnerie a été réalisée par M. Zwald. Ce portail permettra de mieux apprécier l'entrée de la mairie et la découverte du parc.

Le tableau numérique interactif

Le nouveau tableau numérique interactif, innovant et la pointe du progrès a été installé dans le courant du mois de novembre dans la classe du Directeur de l'Ecole.Un tableau blanc scellé au mur, un rétroprojecteur fixé sur un bras au dessus du tableau et le tout branché à un ordinateur.
« On dirait un ordinateur géant » explique Paul, élève de CM1. En fait, c'est l'écran qui est « géant » et de surcroît il est interactif. A l'aide d'un stylet, remplaçant la craie, il est possible d'écrire sur le tableau. « On peut écrire de toutes les couleurs que l'on veut et de toutes les épaisseurs aussi, regarde, il suffit de cliquer ici sur le côté ! » montre Maëlys en CM2

Cours de Géographie

« *En fait aujourd'hui, on a repéré où se trouvait Sarzeau. C'est là qu'on part en classe de découverte* » raconte Grégory.
« Le maître a préparé les cartes, les départements et la région. » montre Antoine *« on peut mettre toutes les cartes que l'on veut »* raconte Mathis et Estelle explique *« avec le stylet on tourne les pages en cliquant là dans le coin et on a une nouvelle carte que le maître a préparé. »*
Monsieur Charpateau explique que toutes les pages se gardent : *« dans cette leçon, les enfants ont repéré la région Bretagne sur une première carte et j'ai fait apparaître des cartes de plus en plus détaillées jusqu'à ce que Sarzeau apparaisse. »*

« On a vu les routes et les autoroutes, mais aussi les voies de chemins de fer » dit Winona.
« Et puis pendant que les CM2 font une leçon de français, nous, on a résolu des opérations sur le tableau interactif, le maître avait déjà tout préparé avec l'ordinateur, » s'exclame de façon enthousiaste Robin.
Et le directeur explique : *« Oui, c'est un outil absolument formidable auquel j'ai été formé. On peut garder les leçons d'une fois sur l'autre, on entoure, on surligne, on crée, on rajoute des légendes on intègre des images, on peut mettre en lumière ou inversement mettre des ombres et des flous … le seul petit regret que j'ai, c'est que l'ordinateur ne soit pas encore relié à Internet. »*

Securite autour de l'ecole

Pendant les vacances de la Toussaint des travaux de sécurité on été entrepris dans la rue de l'Eglise.
Un passage trottoir a été matérialisé au début de la rue de l'Eglise permettant ainsi, aux piétons et aux enfants notamment, d'emprunter cette portion de route avec plus de sécurité.

Puis, devant l'entrée officielle de l'école, un passage protégé et rehaussé a été installé. Les véhicules sont ainsi obligés de ralentir.
La largeur de la chaussée a été réduite et un passage piétons permet aux enfants de traverser la rue en toute sécurité.

Centre des Impôts de Plaisir

A partir du **mois d'avril 2008,** le centre des impôts de Plaisir sera votre interlocuteur privilégié concernant l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation mais également les taxes foncières afférentes aux biens situés sur votre commune.
De plus, le centre des impôts foncier compétent pour la gestion de la taxe foncière des locaux professionnels et les missions relatives à l'activité topographique sera désormais celui de Versailles, 12 rue de l'Ecole des Postes 78011 VERSAILLES cedex, au lieu du centre des impôts foncier de Rambouillet.

Avantager son second conjoint

Penser à protéger son conjoint en cas de décès, après un remariage et en présence d'enfants, reste une question délicate.
La situation du second conjoint peut être très variée selon les cas :

• Il n'a pas encore d'enfant et il désire que ses propres biens ne bénéficient pas aux enfants de son conjoint, tout en souhaitant le protéger.
• Il a déjà des enfants lui-même d'une précédente union et, selon son patrimoine, veut en léguer une partie à ses enfants et une autre partie à son conjoint ou même la totalité à ses enfants si son conjoint a lui-même son propre patrimoine.
• Il a des enfants communs et souhaite concilier la protection des enfants avec celle de l'époux (se).

A tous ces cas, il existe des solutions :

• En choisissant d'abord un contrat de mariage adapté,
• En se renseignant sur les droits légaux : droit à la jouissance gratuite du logement pendant un an et possibilité d'avoir la jouissance de ce même logement sa vie durant,
• En faisant une donation entre époux de manière à laisser toute liberté au survivant de choisir la protection dont il aura besoin en fonction de la situation au moment du décès,
• En rédigeant un testament pour organiser sa succession en répartissant son patrimoine entre les enfants et son conjoint : par exemple en laissant au conjoint l'usufruit sur tous les biens à l'exception des biens reçus par succession ou donation. Ces biens là, seront transmis directement aux enfants.

Votre notaire, spécialiste du droit de la famille, saura vous conseiller sur les mesures qui vous conviennent.

Bruits de Voisinage

De jour comme de nuit, la tranquillité est un droit reconnu à chacun. Respecter celle des autres est un devoir pour tous.

L'arrêté préfectoral relatif au bruit stipule que « les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage telles que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses [...] ne peuvent être effectués que :
- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h ».

Pour des festivités exceptionnelles, mieux vaut prévenir les voisins (ou les inviter !) car tout bruit annoncé est mieux toléré.

Ne pas laisser son chien aboyer en l'éduquant dès son plus jeune âge.

En cas de désagrément, ne pas répondre au bruit par le bruit car envenimer la situation ne sert à rien. Contacter le fauteur de bruit pour lui expliquer, calmement et avec courtoisie votre gène. Vous pouvez aussi l'inviter à venir se rendre compte, par lui-même, des nuisances qu'il cause.

Avec un peu d'attention, de respect des autres, de savoir vivre, tout le monde y trouve son compte dans la qualité de vie au quotidien.

Violences conjugales

En France, une femme meurt tous les 3 jours des suites de violences conjugales ! Le réseau santé de Rambouillet se mobilise. Composé de professionnels de la santé, d'institutions et d'associations, il est un espace d'échanges, d'informations et de réflexions. Sous l'impulsion d'Amnesty International et dans le cadre de la campagne de lutte contre les violences faites aux femmes, un groupe s'est constitué pour :

- mettre en œuvre des actions pour lutter contre les violences conjugales,
- créer une campagne d'informations destinée aux victimes,
- mobiliser un réseau de partenaires.

Des professionnels vous écoutent :

- Assistantes sociales (Espace Territorial)
  26 rue Pasteur – 78120 Rambouillet
  Tél. : 01 34 83 69 00.
- Centre médico-psychologique (adultes)
  55 rue Sadi Carnot – 78120 Rambouillet
  Tél. :01 30 88 61 61
- SOS Victimes 78 (Tribunal de Grande Instance)
  3 Place André Mignot – 78000 Versailles
  Tél. : 06 60 26 19 98

Permanence au commissariat de Rambouillet, le lundi de 14 h à 17 h.

N° d'urgence : 115 hébergement d'urgence
119 allo enfance maltraitée
3919 violences conjugales
15 SAMU

Jardiner au naturel

Il existe des solutions simples, efficaces et économiques que toute personne disposant d'un jardin peut mettre en pratique : c'est le recyclage des déchets organiques sous forme de compost et de paillis.
Ces deux méthodes sont complémentaires :

- le compostage permet de recycler et valoriser les déchets du jardin et les déchets de la cuisine.
- le paillage permet de recycler les seuls déchets du jardin, notamment ceux présent en grosses quantités

La transformation des déchets verts du jardin et de la cuisine en paillis et en compost présente de nombreux avantages.

Des économies :

- d'engrais puisque le compost suffit aux besoins des plantes,
- de désherbants car le paillis s'oppose aux herbes indésirables,
- de paillis du commerce, en provenance, le plus souvent de régions lointaines,
- de déplacements et de temps pour aller à la déchetterie.

Moins de pollution liée aux pesticides et aux engrais

- Le paillis, en s'opposant à la levée des herbes indésirables évite le recours aux désherbants chimiques. Ceux-ci sont la principale cause de pollution de l'eau par les pesticides et ils sont dangereux pour la santé.
- Grâce au compost, vous utilisez moins d'engrais et vous contribuez à la réduction de la pollution par les nitrates.

Un jardin en bonne santé sans traitement.

- Grâce au compost et au paillis, la terre est plus fertile. Les plantes sont nourries en douceur et sans excès. Cela leur permet d'être en meilleure santé et de mieux résister aux maladies et aux ravageurs,
- Au potager, vous produirez des légumes et des fruits sains sans résidus de pesticides et de nitrates.

Résultat : vous gagnez du temps pour l'entretien du jardin et vous évitez d'utiliser des pesticides dangereux pour vous et pour vos proches.

Les solutions pour éliminer les herbes indésirables

L'eau bouillante est une solution vraiment efficace pour désherber les abords des maisons et les allées des jardins. Les plantes ne résistent pas à l'eau bouillante déversée à leur pied. C'est simple, facile, non polluant et très bon marché. Certes, ce procédé de nos grands parents ne fait pas très moderne ! On peut en sourire, mais l'essayer, c'est l'adopter.

C'est efficace : des essais comparés prouvent qu'il est aussi efficace que le désherbage chimique. Alors pourquoi s'en passer ?

C'est simple à réaliser : il suffit de faire bouillir de l'eau (environ 10 l pour 20 m²) puis de la verser immédiatement et lentement sur les allées ou la terrasse. Insister un peu plus sur les plantes coriaces à racines profondes comme le pissenlit. Les résultats seront visibles au bout de 24 heures maximum.

Bien sûr, vous pouvez profiter de l'eau de cuisson des pommes de terre, des haricots ou l'eau bouillante du stérilisateur des conserves en bocaux.

C'est rapide : cela prend juste le temps de verser l'eau ! L'eau bouillante plus rapide que le désherbage chimique.

C'est beaucoup plus rapide par rapport au temps qu'il faudrait passer pour appliquer correctement un désherbant chimique, le doser sans excès, remplir le pulvérisateur, appliquer le produit sur la surface à traiter sans en mettre à côté, rincer précautionneusement le pulvérisateur et épandre à nouveau l'eau de rinçage sur les surfaces. Par contre le désherbage thermique à flamme (phytoflamme ou autre matériel…) est beaucoup moins efficace que l'eau bouillante tout en étant beaucoup plus cher.

Évitez de salir !

Évitez de rapporter de la terre sous vos chaussures ou vos bottes qui pourrait se déposer dans les allées et les cours. Pensez à installer un décrottoir à la sortie de votre potager !

On peut accepter certaines herbes spontanées tout en les contrôlant

Si vous avez des allées, une cour ou une terrasse gravillonnée, vous aurez sans doute remarqué que leurs bordures, moins piétinées, sont souvent assaillies par les herbes spontanées. Alors, pourquoi ne pas transformer ces endroits en un joli jardin de graviers ? Ne craignez pas d'être submergé par des hordes de fleurs ; les plantes qui s'installeront dans les gravillons ne résistent guère aux passages répétés des piétons et des voitures. Elles ne s'installeront que dans les marges non fréquentées, à la place des herbes indésirables. Ici, des roses trémières se sont invitées à l'entrée de cette maison en compagnie d'une cardère, les pieds bien au sec dans les gravillons et la tête au soleil. Ce jardin laisse du temps pour se reposer sur le banc, il suffit juste d'arracher les plantes en excès et de réétaler le gravillon d'un passage de râteau.

Comment procéder pour favoriser les jolies plantes de gravillons ?

Certaines plantes cultivées adorent ces situations qui leur offrent chaleur en été et drainage en hiver. Elles vagabondent dans les endroits les plus ingrats et parfois les plus insolites et les transforment en jardin en prenant la place des herbes indésirables.

Pour commencer, installez-en quelques unes en périphérie de ces surfaces préalablement nettoyées, puis laissez-les fleurir et grainer. Apprenez seulement à reconnaître les plantules des fleurs à valoriser.

Quelles fleurs choisir ?

Alchémille mollis, Corydale jaune, Digitale, Fougère mâle (à l'ombre), Géranium Herbe à Robert, Giroflée ravenelle, Hélianthème, Impatience, Lychnis coronaria, Marguerite, Molène noire, Myosotis, Népéta, Nigelle de Damas, Onagre, Pavot de Californie, Pensée, Primevère, Rose trémière, Sisyrinchium, Violette, Valériane des murailles…

Assedic de l'Ouest parisien

Les démarches des demandeurs d'emploi sont simplifiées par des services à distance faciles à utiliser : un seul point d'entrée sur internet : www.assedic.fr

• un nouveau numéro d'appel unique à 4 chiffres 3949 ainsi que tous les services de l'Assedic sont accessibles pour s'inscrire, actualiser sa situation, gérer son compte …ou se renseigner,

• une tarification préférentielle gratuite des services sur internet,

• des temps d'attente et des appels seulement à 0,11 €/ appel.

Recensement militaire

Le recensement militaire est obligatoire pour tous les jeunes gens (garçons et filles) âgés de 16 ans (jusqu'à la fin du 3ème mois suivant). Pour cela, il faut vous inscrire à la mairie de votre domicile, en remplissant la déclaration de recensement, muni de votre carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Votre attestation de recensement vous sera délivrée par la mairie.

Vous devrez la garder précieusement, car elle vous sera nécessaire pour passer les examens d'Etat tels que le baccalauréat, permis de conduire…

Informations générales

Ramassage des encombrants

1ère collecte - **6 Février 2008**
2ème collecte - **30 Avril 2008**
3ème collecte - **4 Juillet 2008**
4ème collecte - **15 Octobre 2008**

Elections municipales

Les élections municipales auront lieu les dimanches 9 et 16 mars 2008 de 8 h 00 à 20 h 00.

Messes à Auteuil le Roi

Samedi 5 avril 2008 et Samedi 31 mai 2008

Action sociale

CAF des Yvelines

Depuis plus de 60 ans, les allocations familiales ont pour mission d'accompagner les familles au plus près de leurs besoins.
Un des objectifs des CAF : aider les familles à concilier travail et vie familiale et en priorité, proposer une plus grande liberté de choix : le choix d'avoir des enfants en compensant le coût de leur arrivée, le choix de travailler ou non, le choix du mode de garde le plus adapté.
Info :
CAF – 2 avenue des prés
BP 17 - 78184 - Saint Quentin en Yvelines.

La Bronchiolite, qu'est ce que c'est ?

La bronchiolite est une maladie des petites bronches due à un virus répandu et très contagieux. Chaque hiver, elle touche près de 30 % des nourrissons.
La bronchiolite débute par un simple rhume et une toux qui se transforment en gêne respiratoire. Le virus se transmet par la salive, les éternuements, la toux, le matériel souillé par ceux-ci et par les mains.

Le rhume de l'adulte et de l'enfant peut entraîner la bronchiolite du nourrisson.
Comment limiter les risques de transmission ?

• Se laver les mains au savon avant de s'occuper d'un bébé,
• Veiller à une aération de la chambre tous les jours,
• Lorsque l'enfant est malade, désencombrer le nez du nourrisson ; s'il présente une gêne respiratoire, il faut l'emmener chez le médecin qui prescrira des médicaments et de la kinésithérapie respiratoire,
• L'enfant est guéri au bout de 5 à 10 jours et toussera pendant 2 à 3 semaines.

Centre Communal d'Action Social « CCAS »

Repas des anciens

La municipalité et le CCAS ont organisé le traditionnel repas de fin d'année auquel toutes les personnes âgées de 60 ans et plus ont pu prendre part.
Une cinquantaine de personnes ont pris place autour de Monsieur le Maire.
Cette sympathique tradition rencontre toujours un franc succès.
Un succulent repas proposé par « Gourmet Prestige », traiteur à Auteuil a été très apprécié par tous les participants.
Au menu : Pressé de légumes au foie gras, brochette de noix de Saint-Jacques et saumon, fromage fermier, mille-feuilles aux framboises, vin et café.
Ce fut un très bon moment de convivialité.

Action sociale

Loto

Le loto a fait salle comble cette année et nous nous en réjouissons. Les nombreux lots préparés ont, au fil des parties, rejoint leur heureux destinataire. Le dernier tirage, avec pour enjeu un lecteur DVD portable, s'est déroulé dans la plus grande concentration.

Nous remercions les généreux donateurs qui nous aident chaque année, permettant d'assurer le succès de cette soirée Loto dont le bénéfice revient aux œuvres du CCAS.

• Calendrier 2008 :

Attention dates à retenir :

• Le Loto se fera au printemps et en journée.

Retenez bien la date du 12 Avril 2008 à la salle des fêtes intercommunale.

• Repas des seniors : le Samedi 18 octobre 2008,

• La décision pour la sortie de printemps se prendra plus tard.

La vie des associations

DATE	ASSOCIATION	MANIFESTATION	LIEU
VENDREDI 4 JANVIER	MAIRIE	VŒUX DU MAIRE	SALLE DES FETES
SAMEDI 12 JANVIER	BFSA	GALETTE	SALLE DES FETES
VENDREDI 18 JANVIER	LPF	ASSEMBLEE GENERALE	3 RUE DE L'EGLISE - 20H30
SAMEDI 19 JANVIER	ADB	REPAS DE LA ST-VINCENT	SALLE DES FETES
MERCREDI 23 JANVIER	CLA	ASSEMBLEE GENERALE	MAIRIE
SAMEDI 26 JANVIER	ASA	GALETTE	MAIRIE
DIMANCHE 27 JANVIER	CDF	THE DANSANT	SALLE DES FETES
SAMEDI 29 MARS	ADB	TAILLE DE LA VIGNE	VIGNES
SAMEDI 5 AVRIL	CDF	SOIREE ANNUELLE	SALLE DES FETES
DIMANCHE 6 AVRIL	BALKIS	SOIREE ANNUELLE	SALLE DES FETES
SAMEDI 12 AVRIL	CDE	CARNAVAL	VILLAGE/ECOLE
SAMEDI 12 AVRIL	CCAS	LOTO	SALLE DES FETES
DIMANCHE 13 AVRIL	CRA	PETANQUES	TERRAIN DE SPORTS
SAMEDI 10 MAI	ASA	TOURNOI DE FOOTBALL	TERRAIN DE SPORTS
DIMANCHE 18 MAI	CDF	EXPOSITION	SALLE DES FETES
DIMANCHE 8 JUIN	CRA	RANDONNEE RAID DU ROI	TERRAIN DE SPORTS
SAMEDI 21 JUIN	ASCA	FETE DE L'ECOLE	SALLE DES FETES
SAMEDI 21 JUIN	ADB	FETE DE LA ST-JEAN	VIGNES
SAMEDI 21 JUIN	CDE	FETE DES PRIX	ECOLE
SAMEDI 21 JUIN	CDF	KERMESSE	ECOLE/ RUE DE L'EGLISE
MARDI 24 JUIN	LPF	GOUTER	SALLE DES FETES - 16H30/19H
MARDI 24 JUIN	BFSA	ASSEMBLEE GENERALE	SALLE DES FETES
SAMEDI 20 SEPTEMBRE	PAROISSE	PROCESSION ST-SANCTIN	CHAPELLE ST SANCTIN
SAMEDI 27 SEPTEMBRE	ADB	VENDANGES (à confirmer)	VIGNES
SAMEDI 18 OCTOBRE	CCAS	REPAS	SALLE DES FETES
DIMANCHE 9 NOVEMBRE	CRA	ATELIER	SALLE DES FETES
VENDREDI 21 NOVEMBRE	ADB	BEAUJOLAIS	SALLE DES FETES
SAMEDI 29 NOVEMBRE	ASA	SOIREE DANSANTE	SALLE DES FETES
SAMEDI 6 DECEMBRE	INTER/ ASSO	TELETHON	SALLE DES FETES
SAMEDI 13 DECEMBRE	CDF	FETE DE NOEL	SALLE DES FETES
DIMANCHE 14 DECEMBRE	ASCA	FETE DE NOEL	SALLE DES FETES
TOUTES LES SEMAINES IMPAIRES	CDF	DANSE LE VENDREDI SOIR	SALLE DES FETES

ADB : Arpent de Bacchus
ASA : Association Sportive Auteuilloise
BFSA : Boxe Française Savate Feminine
BALKIS : Yoga Derviche
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
CDE : Caisse des Ecoles
CDF : Comité des Fêtes
CLA : Club de Loisirs Auteuillois
CRA : C'est dans l'R d'Auteuil
GAF : Gymnastique Auteuilloise Féminine
LPF : Les P'tites Frimousses
UNC : Union National des Anciens combattants

Avenir Sportif Auteuillois « A.S.A »

L'A.S.A. souhaite aux Auteuilloises et Auteuillois une bonne et heureuse année 2008, qu'elle vous apporte la réussite et le bonheur à vous et à vos proches.

Soirée

L'année 2007 s'est terminée comme il se doit par notre traditionnelle soirée dansante, 130 personnes s'étaient données rendez-vous pour savourer l'excellente choucroute préparée par notre ami Christian LE TRONG. La soirée s'est terminée vers 4 h 30 dans une ambiance formidable.

Championnat

Nos jeunes Poussins se défendent bien sur les terrains des Yvelines. Leur première année paraît prometteuse pour les années à venir, tantôt victoires tantôt défaites mais bon, le moral est là. Ils prennent beaucoup de plaisir à venir s'entraîner les mardis soirs avec nos éducateurs que sont Laurent VIGNERON, Tony CACHADA et Sébastien RENEE.

Nos seniors entraînés par Philippe MALOUDA se trouvent 6ème à 2 points du 2ème avec 2 matchs de moins. Philippe effectue un excellent travail avec son groupe, l'ambiance est bonne surtout lorsque les victoires sont au rendez-vous. Espérons que cela va continuer car la montée cette année est faisable.

Les Vétérans quant à eux font le nécessaire pour essayer de se maintenir dans le milieu de tableau. Il est difficile aujourd'hui de dire si la montée est envisageable pour les 2 équipes sachant que nous avons plusieurs matchs en retard.

Terrain de sport

L'Avenir Sportif Auteuillois tient à remercier l'ensemble du Conseil municipal pour les efforts fournis pour acquérir une parcelle dans le but de permettre à l'A.S.A. mais aussi aux enfants d'Auteuil-le-Roi de jouer sur un stade homologué afin de pratiquer le football.

L'A.S.A. sait que Monsieur le Maire et son Conseil municipal rencontrent quelques problèmes pour acquérir ladite parcelle. Elle sait également que ce projet fait couler beaucoup d'encre.

Quelques explications : Voilà 18 mois que le District des Yvelines de Football nous a donné une dérogation de 2 ans pour trouver une solution concernant notre terrain (dimensions trop petites). Nous arrivons à son terme et aujourd'hui rien n'est proposé malgré l'approbation du Conseil municipal pour l'acquisition d'une parcelle. Cela veut dire concrètement que le District va annuler la dérogation pour non présentation de projet, ce qui va entraîner automatiquement la disparition du club.

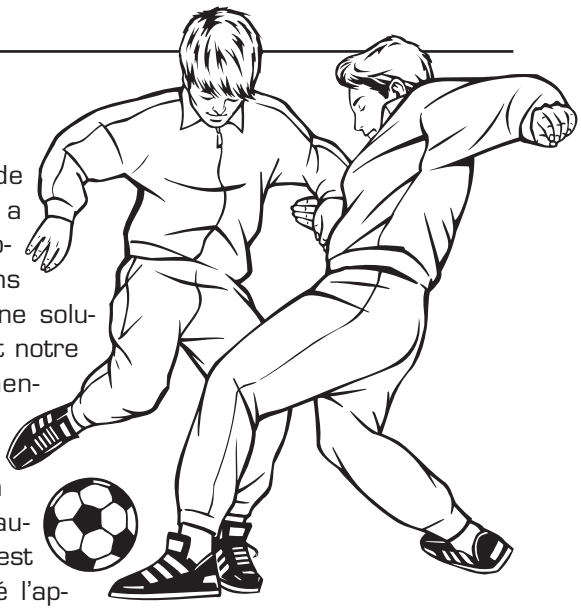

L'A.S.A. se demande s'il est raisonnable de faire ralentir voir annuler un projet ?

Est-ce positif pour le village ? Elle ne le pense pas.

La disparition du club de Football à Auteuil-le-Roi serait dramatique aussi bien pour les enfants que pour les joueurs. L'A.S.A. est née en 1989, si près de son 20ème anniversaire doit-elle envisager le pire ?

Arpent de Bacchus « A.D.B. » :

Un peu d'histoire

Le territoire d'Auteuil-le-Roi possédait avant 1900 de nombreuses vignes. Elles étaient plantées sur des lieux-dits existant encore au cadastre actuel.

Les premières maladies sont signalées au XIXème siècle : l'oïdium vers 1852, le mildiou vers 1880.

Un hiver très rigoureux en 1879 et le phylloxéra ravagèrent les vignes restantes.

Le développement du chemin de fer permettant l'arrivée des vins du midi n'incita pas à la continuation de la culture de la vigne. En 1903 il en restait 15 ha.

Les dernières vendanges eurent lieu après la seconde guerre mondiale.

Depuis 1992 l'Arpent de Bacchus a fait renaître cette activité viticole. Depuis, l'association poursuit avec opiniâtreté son engagement qui a permis au village de renouer avec ses traditions viticoles.

Vendanges du coteau de Saint-Sanctin

(Rectification du Bulletin municipal n°99)

Dès le vendredi soir le pressoir abreuvé depuis une semaine était mis en place, les bacs à vendanger rincés etc. Nous étions prêts pour cette 13ème vendange.
Le dimanche matin sous un beau soleil et avec la participation d'une poignée d'adhérents nous avons procédé au retrait des filets de protection de notre vignoble.

A 13h30 Mathias lisait le très officiel ban des vendanges.
Ensuite, après les recommandations d'usage les vendangeurs(euses) récoltaient les raisins avant de regagner le parc de la mairie afin de procéder au pressage des précieuses grappes.

Cette année les mauvaises conditions météorologiques n'ont pas épargné notre vignoble.
Même si l'état sanitaire des raisins était correct grâce à une campagne de traitements bien suivie, la récolte fût décevante. Trop de petits grains garnissaient les grappes.

Une seule presse a été nécessaire pour produire environ 200 litres de moût de raisin titrant 11° d'alcool potentiel.

Saint-Vincent (patron des vignerons) n'a pas été oublié. Quelques enfants accompagnés de plus grands sont allés à l'église lui offrir le petit panier de raisin traditionnel.
Maintenant commence le travail de vinification, autre moment important de l'élaboration de notre vin.

Beaujolais nouveau

Une fois encore nous avions rendez-vous avec les adhérents et leurs ami(e)s pour fêter l'arrivée du beaujolais nouveau. Une belle assemblée a pu se réunir autour d'un magnifique buffet préparé cette fois par la boucherie du château de Thoiry.
Tout ce petit monde a pu épiloguer sur les arômes et saveurs de cette cuvée 2007 et qui, aux dires de la majorité des convives, fût une belle réussite,
Ce vin festif n'a pas d'autre ambition que de rassembler anciens et plus jeunes afin qu'ils puissent, le temps d'une soirée, passer un agréable moment de convivialité.

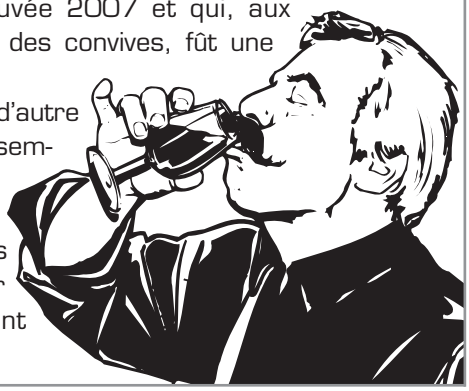

Boxe Française Savate Auteuilloise « B.F.S.A. »

Pour la 3ème saison consécutive, B.F.S.A. a repris ses entraînements le 18/09/2007.
Cette saison, les inscriptions sont inférieures aux saisons précédentes, les « anciennes ou anciens » sont en nombre (10 pour 17).

En 2008, deux dates importantes sont à retenir pour les adhérents :
- Le samedi 12/01/2008, soirée galette à partir de 20 heures à la salle des fêtes,
- Le mardi 24/06/2008, assemblée générale du BFSA, à partir de 19 h 45.

Sur la photo, une partie de nos adhérents : Julien le benjamin, Gerald le boulanger de la Queue, Christophe dit « Ferrari » l'ancien, Carlos l'expert en sangria et Louise la représentante féminine, les autre filles sont arrivées après le départ du photographe !!!

L'équipe dirigeante et les boxeuses et boxeurs, vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2008.

Club de Loisirs Auteuillois « CLA »

Le C.L.A. a été créé le 25 novembre 1995, lors de la première assemblée générale avec 27 participants.
Nous sommes 43 adhérents : tous ne participent pas aux réunions du mardi mais profitent de sorties restaurants, théâtres ou voyages.

Depuis la création du club, nous avons visité entre autres : l'aérospatial des Mureaux, la questure de l'Assemblée Nationale, le Sénat, l'Hôtel de ville de Paris et le Stade de France avec de nombreux participants.

L'assemblée générale se tiendra le 16 janvier 2008 à la Mairie, nous comptons sur votre présence.

Comité des Fêtes - Noël 2007

Les comédiens « Les Renzo » ont su par leur talent Captiver l'attention des petits jusqu'aux plus grands.

Samedi 15 Décembre, à la salle des fêtes, le public a participé spontanément aux tours de magie et répondu activement aux différentes sollicitations des comédiens.

Après une collation très appréciée, les enfants de l'école du village sont passés sur scène et sous la conduite de leurs maître et maîtresses, ont interprété leurs chants.

Ensuite, le père Noël fit son apparition

Avec la distribution de cadeaux pour la maternelle et des places de cinéma pour les primaires. Un grand merci à chacun d'entre vous pour vos participations et contributions apportées afin que cette festivité soit réussie.

L'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2008

remplie de joie et de bonheur.

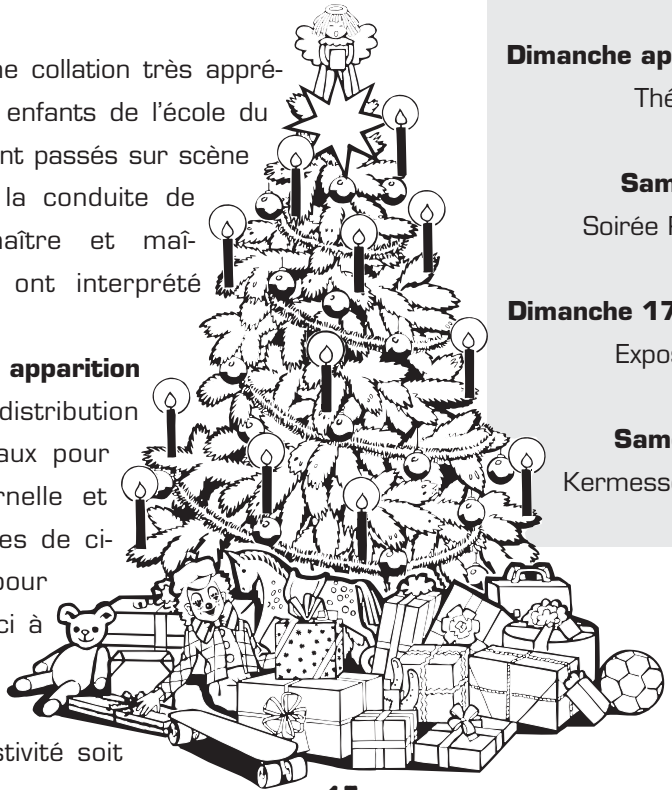

Calendrier 2008

Dimanche après midi 27 Janvier
Thé Dansant.

Samedi 5 Avril
Soirée Repas dansant

Dimanche 17 Mai de 10h à 18h
Exposition artisanale

Samedi 21 Juin
Kermesse rue de l'Eglise.

C dans l'R d'Auteuil « CRA

Une centième parution du bulletin municipal d'Auteuil-le-Roi pour faire le point sur une première année d'existence. Que pouvions nous espérer de mieux ?
Bien que créée fin 2006, C dans l'R d'Auteuil, a commencé ses activités au cours du printemps 2007 : Randonnées VTT avec les enfants d'Auteuil-le-Roi, initiation à l'orientation des élèves de CM2 en collaboration avec le Directeur de l'Ecole Stéphane CHARPATEAU, concours amical de Pétanque (la doublette d'Auteuil) et bien sûr notre événement phare la « Randonnée Raid du Roi » ou la 3R à laquelle 188 concurrents ont participé.
Mais nos événements n'auraient pas pu être ce qu'ils ont été sans l'appui de l'ensemble du Conseil municipal ni sans l'aide chaleureuse et enthousiaste de nos nombreux bénévoles, pas moins de 43 dont les 2/3 sont Auteuillois, pour assurer l'accueil, la sécurité et le ravitaillement des concurrents de la 3R. Encore un grand merci à toutes et à tous !
Rappelons que le but de CRA est de créer des événements sportifs ou culturels en vue de collecter des fonds qui sont reversés à des organismes d'aide aux personnes en difficulté. Notre devise est **« Nous pouvons le faire, alors faisons le pour ceux qui ne peuvent pas ».**

Chaque année, une association bénéficiaire est choisie ; en 2007, nous avions choisi d'aider les Restos du Cœur avec la complicité de Dany, Auteuilloise et bénévole aux Restos. Grâce au partenariat mis en place avec la Caisse d'Epargne d'Ile de France Ouest nous avons eu l'immense plaisir de faire un don de 1 500 € à l'Association en laquelle les français ont le plus confiance, les Restos du Cœur.

La Randonnée Raid du Roi

La doublette d'Auteuil

Au cours d'une Rando VTT

Et 2008 ?
D'ores et déjà nous pouvons vous dire qu'un contrat de « mécénat » a été conclu avec l'association bien connue de Lino Ventura : Perce Neige. Les fonds que nous récolterons au cours de nos événements serviront à financer la création d'un jeu de boules à la Maison d'accueil Perce Neige de Mareil-sur-Mauldre, village tout proche de chez nous.

Notre Calendrier pour 2008

Le 13 avril
Concours amical de pétanque (la doublette d'Auteuil)

Le 8 juin
La Randonnée Raid du Roi
(n'hésitez pas à visiter notre site www.randoraidroi.fr)

Le 9 novembre
Les Ateliers Créatifs.
Divers artistes viendront animer pour les jeunes et les moins jeunes des ateliers d'initiation à leur art (peinture, mosaïque, sculpture, photographie, vitraux,…) et exposeront leurs œuvres.

Et puis bien sûr tout au long de l'année, lorsque le temps le permettra nous organiserons des sorties VTT, des initiations à l'orientation et plus si affinité !

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter une excellente année à toutes et à tous et à vous donner rendez vous pour très bientôt !

Pour nous joindre : contact@randoraidroi.fr ou Frédéric ROSSET au 06 89 99 46 86

Gymnastique Auteuilloise Féminine « GAF »

Une fin d'année 2007 mouvementée…

En effet, l'animateur qui assurait 4 des 5 cours hebdomadaires a décidé de nous quitter sans préavis au retour des vacances de la Toussaint.

Mais la surprise et la déception passées et de nombreux coups de téléphone nous avons finalement rencontré Hersilia… Hersilia habite à Beynes, elle est maman d'une fille de 13 ans, sa première passion est son métier, la deuxième est les jeux vidéo…

Après plusieurs années passées à donner des cours dans des centres de remises en forme, Hersilia a décidé de se mettre à son compte et dispense aujourd'hui des cours collectifs mais aussi des séances de coaching individuel pour de la remise en forme personnalisée.

Depuis le 15 novembre, elle anime les séances du mardi matin et du jeudi soir avec professionnalisme énergie et humour pour la plus grande satisfaction des plus anciens comme des plus jeunes d'entre nous. En ce début d'année nous tenons donc à la remercier pour son engagement à la GAF en espérant qu'il ne soit que le début d'une collaboration la plus longue possible.

Nous tenons aussi à remercier Elisabeth qui, depuis septembre, anime sans faille les séances du lundi soir (en particulier le Step).

Dans le civil, Elisabeth est pharmacienne, à la maison elle s'occupe de ses deux enfants en 6ème et pour le plaisir elle anime des séances de gymnastique à Auteuil, mais aussi à Houdan et dans son village à Autouillet.

Son dynamisme et son savoir-faire assurent l'efficacité de ses séances et l'assiduité des participants.

Faute d'animateur, nous n'avons à mi-décembre pas encore pu rouvrir la séance du vendredi matin, ni l'école de sport du mercredi matin mais la saison des fêtes étant celle des cadeaux, l'avenir nous donnera peut-être raison de croire encore au Père Noël …

La GAF souhaite ainsi aux petits et aux grands, aux jeunes et aux plus anciens, à ses adhérents et à tout ceux qui le ne sont pas encore, une année 2008 riche en petits moments de plaisirs partagés dans l'effort et la bonne humeur.

Les P'tites Frimouses « L.P.F. »

Cela fait 11 ans que l'association « Les p'tites frimousses » existe. Créée à l'initiative de parents d'élèves, l'association ouvre ses portes et accueille une petite dizaine d'enfants. La cantine scolaire naît au même moment. La cantine et la garderie se partagent les locaux dans les bâtiments de l'école. Une seule animatrice, Marie-Paule, encadre les enfants. Petit à petit, mais de façon régulière, l'effectif des enfants fréquentant la garderie augmente. Notre animatrice – directrice arrive à la rentrée 2000. Et Claudine rejoint l'équipe en 2003. Les enfants fréquentant la cantine, utilisent aussi les services de la garderie. Aujourd'hui, 11 ans après la création de l'association, plus de 60% de l'effectif scolaire utilise les services des « p'tites frimousses ».

Il est à préciser aussi que cette association, gérée par des parents bénévoles a su fédérer aussi des bénévoles qui n'avaient plus ou pas d'enfants dans cette association. Les membres du bureau sont fidèles sur la durée, très impliqués, disponibles et toujours présents, qu'ils en soient remerciés.

Les enfants ont toujours autant de plaisir à aller à la garderie : témoignages d'enfants à l'arrivée de son parent : « T'es déjà là ? Mais je n'ai pas fini mon dessin ! »

« Tu peux revenir plus tard ? » « Encore 5 minutes !… »

Meilleure façon de faire tomber la culpabilité des parents de laisser leur enfant à la garderie !

INFO :

A partir du 1er janvier 2008, Christophe SALLIOT sera le nouveau Trésorier de notre association, nous lui souhaitons la bienvenue. Nous remercions chaleureusement Frédéric ROSSET d'avoir assuré l'intérim de ce poste sur une période de 3 ans.

Yakafokon Cinétoile

Une année se termine, une nouvelle se prépare avec l'espoir de nuits étoilées pour de nouveaux rendez-vous.

Des petits et grands Bonheurs !!!!

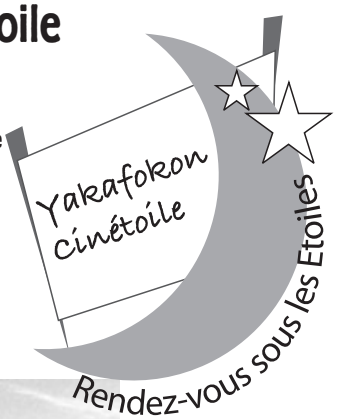

Yoga Derviche, Association Balkis

Vous avez besoin de vous détendre, de décompresser, de vous offrir un temps pour vous : le yoga Dervich est un ensemble de techniques qui permettent de détendre les tensions du dos, des articulations et d'assouplir tout le corps. La musculature est tonifiée avec des exercices réalisés sans forcer. Ils sont adaptés à tous, aucun niveau n'est requis.

Vous êtes déprimé, fatigué : les exercices sont régénérants, vous retrouvez rapidement des pensées claires et plus calmes. Vous pourrez alors sortir de vos soucis et de vos préoccupations et aborder votre vie avec un regard neuf.

Vous recherchez du bien-être : en une séance d'une heure et quart l'ensemble de votre système énergétique est stimulé, vous retrouvez l'énergie et la joie de vivre.

Toutes les séances se pratiquent en musique.

Séances **mercredi de 15 h et 19 h 30**
à la salle des fêtes d'Auteuil-le-Roi.
Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année.
Vous pouvez également vous inscrire pour des séances ponctuelles.
La première séance est offerte,
nous serons heureux de vous y faire découvrir notre pratique.

Contacts : Emmanuel Winckler : 06 70 03 20 15
Solange Lipère : 06 29 55 96 55

Pour plus d'info, visitez le site : www.yoga-derviche.com et www.balkis-asso.fr

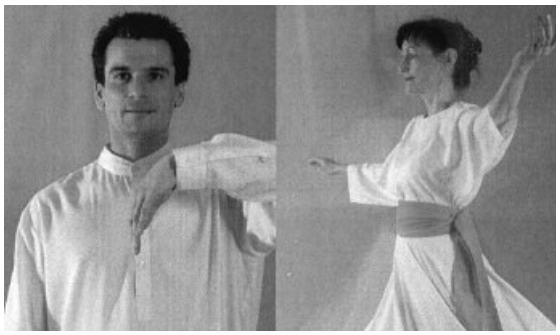

Le Carnet

Naissance

Tiger Mercadier,
est né le 25 octobre 2007
à Dreux.

Nous adressons toutes nos félicitations aux nouveaux parents !

Station Service 24h/24
Bouteille de Gaz
Parking 70 Places
Photomaton
Photocopie
Fax

G20 SUPERMARCHÉ

CARTE FIDÉLITÉ G20 SUPERMARCHÉ

Carte de fidélité gratuite

CARTE FIDÉLITÉ G20 SUPERMARCHÉ

Livraison à domicile
Gratuit à partir de 80 €

Service-Accueil-Fraicheur

4 route de Versailles - 78770 Thoiry
Tél. : 01 34 87 42 87 - Fax : 01 34 87 41 97
www.g20.thoiry@wanadoo.fr
Lundi 15h30-19h30 - du mardi au vendredi 9h00-12h30 15h30-19h30
Samedi 9h00-19h30 - Dimanche 9h30-12h30

GARAGE LANGLOIS
S.A.R.L.
AGENT RENAULT

Vente véhicules Neufs et Occasions

DEPANNAGE
MÉCANIQUE - TOLERIE - PEINTURE
LOCATION DE VÉHICULES DE TOURISME ET D'UTILITAIRES
17, rue de la Petite Mare - Saulx Marchais
Tél.01 34 87 46 61 - Fax. 01 34 87 50 42

Le Relais d'Auteuil
Restaurant - Tabac - Hôtel - Epicerie - Traiteur

Ouvert tous les jours de 7h à 20h et tous les vendredis soir
Dernier vendredi du mois : Soirée à thème

Menu tous les midis à partir de 12 €
(1/4 de vin compris)
Menu carte

Epicerie, du pain tous les jours!
Pensez à réserver vos croissants et pains au chocolat pour le samedi.

34, Grande Rue - 78770 Auteuil-le-Roi - Tél. 01 30 88 50 72

AGF
Toutes Assurances
Toutes Profession

Votre Agent AGF

Alain Petit
1 Place de l'Ecu
78770 Thoiry
Tél. : 01 34 87 42 52
Fax : 01 34 87 54 79
alain.petit@agents.agf.fr

Gourmet Prestige

Traiteur

Plateaux Repas - Cocktails
Réceptions - Mariages
Organisation complète de vos évènements

Devis et Documentation gratuits sur demande

17, chemin aux Bœufs
78770 AUTEUIL
Tél. 01 34 87 40 72
Fax 01 34 87 58 91

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Entreprise agréée Qualifelec

S.A.R.L. BELLEC

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
ALARMES - PORTAIL AUTOMATIQUE
ÉCLAIRAGE PUBLIC

2 bis, Rue du Rouet
78650 SAULX-MARCHAIS
Tél. 01 34 87 45 27
Fax 01 34 87 49 17

Renseignements Utiles

APPELS D'URGENCE 112
POLICE SECOURS 17
POMPIERS 18
S.A.M.U. et service de garde 15
ALLO Enfance maltraitée 119

Gendarmerie la Queue-lez-Yvelines 01 34 86 40 01
Pompiers de Garancières ..... 01 34 86 41 44 ..... garancieres.fr

SANTÉ

Centre anti-poison 01 40 05 48 48
Centre Hospitalier Versailles ..... 01 39 63 91 33 ..... ch-versailles.fr
Centre Hospitalier Mantes 01 34 97 40 00
Centre Hospitalier Rambouillet ..... 01 34 83 78 78 ..... rambouillet.fr/ville-pratique/sante
Urgence dentaire 01 47 64 45 45
Centre de transfusion sanguine Yvelines Sud 01 39 63 86 86
Assistante sociale / PMI 01 34 57 03 40

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Numéro centralisé ..... 0 820 904 102 ..... cpam-yvelines.fr
info@cpam-yvelines.fr
Plaisir (centre 570) 01 30 79 13 00
Mantes (centre 161) 01 30 98 33 00
C.A.F. Relais de Rambouillet ..... 01 34 57 32 00 ..... yvelines.caf.fr

ADMINISTRATIONS

Allô Service Public 3939
Mairie ..... 01 34 87 43 15 ..... mairie.auteuil-le-roi@wanadoo.fr
Préfecture des Yvelines (Versailles) ..... 01 39 49 78 00 ..... idf.pref.gouv.fr
Sous-Préfecture (Rambouillet) ..... 01 34 83 66 78 ..... lesservicespublics.fr
Conseil Général (Versailles) ..... 01 39 07 78 78 ..... cg78.fr
Trésor Public (Neauphle-le-Château) ..... 01 30 07 83 90 ..... yvelines.pref.gouv.fr
Trésor Public (Plaisir) 01 30 79 56 56

TRANSPORTS

SNCF (Gare de Méré) ..... 01 39 20 23 10 ..... sncf.com
Air France ..... 0 820 820 820 ..... airfrance.fr
Connex (Houdan) 01 30 46 96 60
Cars Hourtoule (Plaisir) ..... 01 30 54 27 72 ..... hourtoule.com

DIVERS

Vétérinaire (Saulx-Marchais) 06 82 58 66 30
Vétérinaire (Montfort l'Amaury) 01 34 86 01 54
EDF ..... 0 810 010 178 ..... edf.fr
SAUR Service des Eaux ..... 0 810 077 078 ..... saur.com
France Télécom ..... 1014 ..... francetelecom.fr
ANPE (Rambouillet) ..... 01 34 83 61 61 ..... anpe.fr
La Poste (Thoiry) ..... 01 34 94 78 30 ..... laposte.fr
Paroisse (Groupement Montfort l'Amaury) ..... 01 34 86 01 43 ..... catholique-versailles.cef.fr/paroisse.htm
Pompes Funèbres (Montfort l'Amaury) 01 34 86 41 09

Les jours du marché (matin)

Montfort l'Amaury et Beynes ..... le jeudi
La Queue-lez-Yvelines ..... le samedi
Beynes ..... le dimanche